



Direction
Départementale
de l'Équipement

Seine-et-Marne

Service
Études et
Prospective



PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.)
Risque mouvements de terrain

COMMUNE DE VILLEVAUDÉ

Plan de zonage réglementaire

Echelle : 1/10 000

- Zone rouge
- Zone orange
- Zone bleue

Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 06 DAIDD ENV 176
en date du 26 AVR 2006

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général de la Préfecture,

Signé : Francis VUIBERT

POUR COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL
L'Attaché, Chef de Bureau

Catherine BONNEAU

AVRIL 2005

